

L'EXTRAVAGANT DEMENTI

Quel jeu curieux M. Jules Moch!

« Franc-Tireur » vient de s'attirer du ministre de l'Intérieur un démenti. Un démenti qui est tout un programme. « En effet », qu'avions-nous écrit ? Que Jules Moch avait déclaré, à la conférence nationale du parti socialiste : « De Gaulle a décidé de passer à une politique de force et de coup d'État. J'en possède la certitude. » Bien, avions-nous dit. S'il en est ainsi, qu'on arrête le Général ! Cette déduction logique a-t-elle effrayé Jules Moch ? A-t-il eu peur soudain d'en avoir trop dit ? Toujours est-il que voici le texte qu'il a fait parvenir aux journaux :

« Le journal Franc-Tireur a prêté au ministre de l'Intérieur des déclarations et des conclusions systématiquement déformées et ne correspondant nullement à l'exposé fait par lui dans une réunion privée d'information. Le ministre est donc obligé de mettre le lecteur de Franc-Tireur en garde contre toutes les conclusions qu'il tirerait du texte paru dans ce journal. »

La précaution est pour le moins gouvernementale et policière. En effet, le lecteur de « Franc-Tireur » dont veut bien s'inquiéter le ministre est, comme nous-mêmes, homme fort simple. Ayant entendu parler d'une menace sérieuse de coup d'État contre les libertés démocratiques, il est assez disposé à tirer la conclusion qu'il faut opposer à ce coup d'État. Fort heureusement, le gouvernement, qui est théoriquement chargé d'empêcher les coups d'État, est là pour mettre nos lecteurs en garde contre une aussi dangereuse interprétation.



Jules MOCH
(Dessin de Cabrol)

Offensive contre le gang de la viande

TROIS ARRESTATIONS A LA VILLETTE

D'autres sont attendues

TROIS affameurs, commissionnaires en bestiaux à la Villette, sont depuis hier soir sous les verrous. Il s'agit de MM. Marchandier, Potevin (sic) et Auguste Brun.

Le gouvernement se déciderait-il à agir avec efficacité contre les exploités du marché de la viande ? Cette nouvelle nous satisfait, mais nous laissons un peu sceptiques. Cette fois pourtant il était bien difficile à M. Coudé du Foresto de ne point mettre les pieds dans le plat.

Notre ministre du Ravitaillement avait annoncé, en effet, à la radio qu'il exigerait avec la dernière énergie des poursuites contre les spéculateurs.

Mystérieux télégrammes

Ces derniers ont voulu jouer au plus fort, mais ils l'ont fait trop vite, et ils sont pris la main dans le sac.

Pierre JOUBERT.
SUITE PAGE 3, COLONNE 3

Entendue par le juge d'instruction

JEANNE SEZNEC PARLE :

« Dans un immeuble occupé par François Le Her, j'ai vu un crâne et deux tibias... »

De notre envoyé spécial Maurice MORIN

Brest, 11 octobre. — Rebondissement sensationnel d'une affaire qui, avec l'affaire Landru, l'affaire Besarabou, l'affaire Weidman, a provoqué entre les deux « dernières guerres » l'émotion la plus vive et les passions les plus violentes. Le meurtre de François Le Her, gendre de Sezneec, ce forçat qui a expié par vingt-trois années de bagnes un crime dont tout permet de croire qu'il est innocent, doit-il être sur la « vieille affaire » des lieux nouvelles ?

C'est ce qui donnait à l'audition de Jeanne Sezneec, veuve de Le Her — audition décidée pour aujourd'hui par le juge d'instruction Sultana, et à laquelle, outre le bâtonnier bristois de L'Hôpital, assistait M. Raymond Hubert, qui a entraîné, comme on sait, la réhabilitation de Sezneec, et qui vient d'accepter la défense de sa fille — un intérêt particulier, une exceptionnelle valeur humaine.

Mais le coup de théâtre attendu ne s'est pas produit. Le rebondissement « sensationnel », si on peut l'appeler encore, ne datera pas de cette grise journée d'octobre où, sous le crachin glacé qui fouettait les baraquements de la cité judiciaire brestoise, la petite femme vêtue de noir, qui fut si longtemps martyre avant de devenir criminelle — tout son entourage dit « justicière » — s'est tout à l'heure avancée en sanglotant.



Sezneec photographié à son retour du bague

Benoît Frachon au Congrès de la C.G.T. :

« Nous ne refusons pas la discussion sur les revendications générales des travailleurs »

MAIS LA JOURNÉE D'HIER N'A APORTE AUCUN CHANGEMENT DANS LES GRÈVES

« Ce matin, entrevue décisive entre les cheminots et la direction de la S.N.C.F. »

UNE nouvelle semaine commence pour les grévistes en lutte sur le front de la misère et de la faim. Elle sera dominée, sans nul doute, par le Congrès national de la C.G.T. qui s'est ouvert hier à la porte de Versailles et dont les travaux se poursuivront pendant plusieurs jours. Benoît Frachon, dans son rapport général, a mis l'accent sur les sacrifices sans cesse exigés de la classe ouvrière, dont les salaires réels sont, a-t-il dit, à 50 % de 1938. On lira par ailleurs l'essentiel de son exposé.

Il est cependant nécessaire de souligner que le secrétaire général de la C.G.T. ne s'est pas opposé à ce que des discussions aient lieu entre les fédérations ouvrières et le gouvernement, à la condition toutefois que ce soit le ministre du Travail qui en prenne l'initiative. Cet appel à la négociation sera-t-il entendu ? Le Conseil de cabinet prévu pour cet après-midi ne peut manquer d'en tenir compte. Avant tout il faut « causer ».

« Les pourparlers qui se sont engagés hier au ministère des Travaux publics et du Travail doivent être poursuivis. »

Le mécontentement des travailleurs a pour véritable cause, quoi qu'on en dise, les conditions d'existence toujours plus pénibles qui leur sont imposées.

Et ce n'est pas là seulement le point de vue avancé par la C.G.T., mais aussi bien celui des syndicalistes de la C.F.T.C. et de F.O.

Les conversations entre Christian Pineau et les délégués des cheminots se sont engagées hier. Aucun résultat positif n'a été obtenu. Le ministre des Travaux publics a seulement promis une augmentation de la gratification annuelle.

SUITE PAGE 3, COLONNE 2

Pour être hôtesse de l'air il faut en savoir des choses!

MAIS quelle conclusion pourra bien tirer à son tour le lecteur du texte du communiqué gouvernemental ? Tout simplement la conclusion que de Gaulle ne prépare pas de coup d'État, et que c'est par erreur que de ces personnages qui se prétendent ministres, et qui appartiennent à ce qu'on appelle le gouvernement, comme dit le Général, ont pu parler d'une menace aussi légère.

Du même coup, cette révélation va obliger le gouvernement à formuler un certain nombre de nouveaux démentis. Il devra démentir que le R.P.F. ait jamais eu une organisation paramilitaire ou une milice armée, expliquer que les incidents de Grenoble sont le produit de l'imagination du correspondant de « Franc-Tireur », et connaître que le ministre de l'Intérieur a eu la berluie le jour où il a déclaré que sur dix manifestants arrêtés et fouillés, au moins sept étaient gaullistes.

Bien mieux, on devra aller jusqu'à démentir les paroles du Général lui-même, principalement lorsqu'il a affirmé d'un air mystérieux : « Je réserve la suite. » Celle-ci est la seule voie qui est dans la logique du démenti qui nous est infligé.

Mais si on ne veut pas en tirer cette conclusion, alors on sera obligé de convenir que nous avons un gouvernement qui ne prend pas au sérieux ses propres résolutions et ses propres déclarations, et que son antiquillisme demeure strictement confidentiel, et, en somme, réservé à des réunions privées de militants, dont on espère qu'ils se contenteront de quelques bonnes paroles.

Cette dernière version paraît en croître certaines informations, pour lesquelles nous attendons, bien entendu, un démenti d'après laquelle Jules Moch se serait fait sérieusement savonner la tête par quelques personnages consulaires et en particulier par son président du Conseil.

Jean ROUS.
SUITE PAGE 3, COLONNE 2



Le martyre de Jeanne Sezneec

De longues heures durant, l'hermétique cabinet du juge d'instruction a gardé son mystère. Et on a su, non, Jeanne Sezneec, en abattant, l'autre jour, à Ker Gleuchard, ce monstrueux époux de la justice, la petite femme vêtue de noir, qui fut si longtemps martyre avant de devenir criminelle — tout son entourage dit « justicière » — s'est tout à l'heure avancée en sanglotant.

SUITE PAGE 4, COLONNE 5

ATTENTION!

Aujourd'hui commencent les coupures de courant

L'Electricité de France fait connaître que le plan de coupure du courant électrique entre en application à partir de ce matin.

49 DE LA CAGOULE ...qui ont du sang sur les mains

Mais les véritables chefs du complot contre la République ne sont pas sur les bancs des Assises

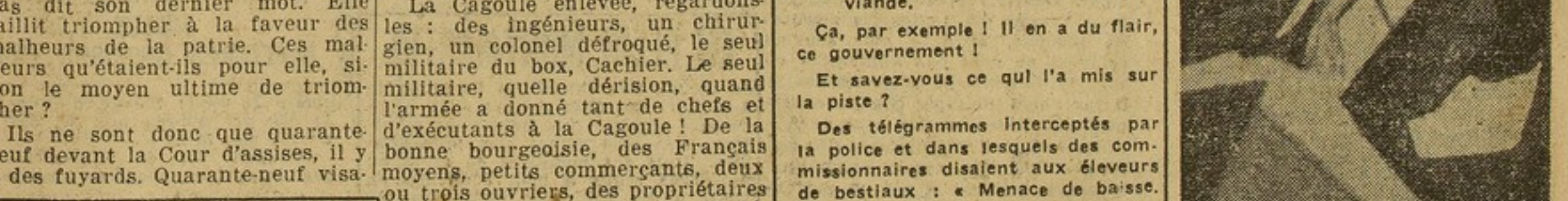
NON, il n'est pas trop tard pour que s'ouvrent les débats du procès de la Cagoule. Ce serait faire impardonnable que de se désintéresser de cette conspiration vieille de douze années et qui n'a pas dit son dernier mot. Elle fait triompher à la faveur des malheurs de la patrie. Ces malheurs qu'étaient-ils pour elle, si ce n'est le moyen ultime de triompher ?

Il ne s'agit donc que quarante-neuf devant la Cour d'Assises, il y a des fuyards. Quarante-neuf visages. La Cagoule, elle, n'avait pas de visage. Elle était un monstre dont la police, la Sûreté et surtout l'autorité militaire entendaient, pour des raisons diverses, ne pas révéler les traits.

La Cagoule enlevée, regardons les : des ingénieurs, un chirurgien, un colonel détroqué, le seul militaire du box, Cachier. Le seul militaire, quelle dérision, quand l'armée a donné tant de chefs et d'excitants à la Cagoule ! De la bonne bourgeoisie, des Français moyens, petits commerçants, deux ou trois ouvriers, des propriétaires terriens. Une femme, celle de Fiol qui se dit couturière. Un gisant, Baillet : il a tenté de séduire en sautant, il y a deux mois, d'une fenêtre du deuxième étage de la maison de Nanterre, où il est détenu. Il s'est brisé les membres.

Parmi eux, des visages connus : Harispe et Gaullier, condamnés à mort la semaine dernière par la Cour de Justice ; Méténier et Jeantet que nous avons vu comparaitre en prévenus libres devant l'offensive Chambre civile. On ne comprend pas cette liberté dont ils ont joui jusqu'au jour même. Jeantet, ce jeune chef pourvoyeur d'armes, organisateur des attentats.

SUITE PAGE 4, COLONNE 4



Le "Lion d'Afrique" jugé à Rome

Serviteur de Mussolini et jusqu'au bout, le maréchal Graziani comparait devant ses Juges. Et malgré un formidable déploiement de police, des fascistes n'ont pas craint de manifester en pleine audience.

RUE DESNOUETTES, HIER MATIN

Deux gangsters motorisés attaquent un caissier et s'emparent de 315.000 fr.

LA rue Desnouettes, près de la porte de Versailles, a été mise en émoi, hier matin, par le défilé d'un gang motorisé. Trois coups de feu ont ponctué ce « hold up » classique. Il s'est déroulé vers 10 h. 25, dans un entrepôt de la Société coopérative d'hygiène et de sécurité dans les chantiers effrés au 55 de cette rue.

J'avais quitté le siège social, avenue Victoria, vers 9 h. 15, nous a déclaré M. Fernand Pousade, 70 ans, 6, avenue du Moulin, à Colombes, chef du personnel. J'avais placé à la porte des employés dans deux serviettes. L'une contenait 315.000 francs ; l'autre, 100.000. Par le miroir, je me rendis compte de Versailles, puis je remarquai à pied mes bureaux. Je remarquai alors deux hommes qui semblaient m'attendre.

Soudain, l'un d'eux, petit, chauve, âgé d'une trentaine d'années, se jeta sur moi.

Tes serviettes, vite dit-il.

Coups de feu

M. Pousade, malgré son âge, opposa une vive résistance au gangster. Celui-ci, sortant alors son arme, lui tira à deux reprises dans les jambes. M. Pousade ne fut pas atteint. Désarmé, il avait lâché sa serviette, dont s'étaient emparés les malfaiteurs.

M. Pousade appela à l'aide : « Téléphonnez à la police ! langa-t-il à la gardienne, Mme Déderic ; tandis que Médor, le chien de l'entreprise aboyait furieusement. »

Les deux bandes en possession de la serviette contenant les 315.000 francs, fuyaient à toutes jambes. Ils tirent un dernier coup de feu pour disperser les curieux qui, déjà, se groupaient dans la rue.

Il s'encroûterent ensuite dans une 202 noire dont le moteur tournait au ralenti et où se trouvaient deux de leurs complices.

La voiture démarra aussitôt en direction du boulevard Victor.

Les policiers sont en possession du numéro de la voiture — sans doute volée — 8737RP et d'un paquet de gaulettes abandonné sur le lieu de l'agression.

En deuxième page :

LA CRITIQUE THEATRALE

par Guy VERDOT

ET L'ART D'ÊTRE GRAMMAIRE

En deuxième page :

LA CRITIQUE THEATRALE par Guy VERDOT

ET L'ART D'ÊTRE GRAMMAIRE

De Gaulle déclare qu'il a reçu un million de timbres. (Les journaux.)



SUR UN CHAMP DE TIR, PRES DE POISSIERS

Un obus de 37 éclate et tue trois soldats

Six autres sont grièvement blessés

Poissiers, 11 octobre (F.T.). — Des dragons du 8^e et des artilleurs du 33^e plantaient, lundi matin, dans le champ de tir de Biard, des piquets près point de chute d'obus non éclatés. La soupe ayant sonné à 11 h. 30, les soldats se rassemblèrent. L'un d'eux, le canonnier Rougier, qui avait ramassé un obus de 37, le manipula alors que ses camarades l'entouraient. Pour une cause inconnue, l'obus éclata. On devait déplorer la mort de deux soldats. Sept autres étaient blessés et l'un d'eux est décédé peu après son admission à l'hôpital. L'autorité militaire se refuse à donner d'autres détails.

Franc-Parler

L'argent par les hublots

Un ministre à qui on ne pourra pas reprocher de ne pas cultiver sa publicité : M. Dupriez (Johannes) est, si vous ne vous en souvenez plus, secrétaire d'État à la Marine.

Pour porter au loin sa bonne parole, il a fait éditer en une petite plaquette (beau papier) le texte de discours qu'il a prononcé à l'Assemblée nationale le 9 juillet dernier.

Et de l'envoyer un peu partout, par le truchement de son service de presse de son domicile, à titre de souvenir gratuit pour M. Dupriez.

De l'argent à l'eau de Mars jusqu'il s'agit de la Marine.

Indigeste

Lisez-vous le Digest ? On vous présente : c'est mauvais pour l'estomac. Si vous ne pouvez tout de même parcourir le numéro de septembre, sous le titre : La libre entreprise refléchi en France, vous y trouverez un article qui vaut son pesant de chewing-gum.

On vous expliquera, entre autres choses, que telle usine d'automobiles nationale est en plus cher à l'État que telle autre entreprise encore « libre ».

La preuve, déclare à peu près l'auteur de l'article, c'est qu'on ne peut pas acheter de voitures dans ce pays.

« Mais, dit-il, M. O. du P. est bien trop occupé en ce moment avec le beau coefficient 24. »

« Puis, il a fait une autre opération, concernant, cette fois, son salaire de 1937 et celui de 1948. »

« Et il a trouvé une (ou deux) différence entre les deux coefficients. Il restait encore à le remplir, le carabine ! »

Fermons les Vannes

Le Huron, qui se jette de donner l'exemple, aime que les autres ne nichent pas leurs mois.

« C'est pourquoi il tient à déclarer, cette semaine, le premier prix de franc-parler à un quotidien régional : Les Nouvelles de Bretagne. »

« Nous apprenons que l'indure qui s'appelle Christian Pineau va passer prochainement sur un écran national. C'est le roman qui est plutôt la monographie d'une porcherie que le récit de la vie courante d'une petite commune ouvrière malheureuse, cette œuvre maladroite et sans intérêt qui vient d'être publiée. »

« En somme, si on comprend bien, dans son match avec l'hyppocrisie, la bigoterie et autres trucs en tiens, Gabriel Chevallier aurait dû de temps en temps mettre une — de centaine. »

Le Huron.

— Et ceux-ci, général, les avez-vous comptés ?

